



Fédération Française
de Spéléologie



RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

CURSUS ENCADRANT INITIATEUR EN CANYONISME

Édition 2023 | Document version n°3



1. OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Certifier les pré-requis : les compétences de progression en canyon de cotation 3.3.II maximum.
- Acquérir et certifier les compétences permettant d'animer, d'enseigner et d'encadrer un groupe d'au maximum 6 personnes en canyonisme, dans des parcours de cotation inférieure ou égale à 3.3.II.
- Etre vérificateur et contrôleur Equipement Individuel de Protection (EPI).

2. PRÉREQUIS POUR ACCÉDER À LA FORMATION

• **Maîtriser les compétences** nécessaires au parcours en équipe et sans encadrement de canyons de cotation 3.3.II maximum. Les compétences devant être acquises à l'entrée en formation sont :

- Les compétences des unités 1, 2, 3 et 4 du bloc de compétences 2 du référentiel SFP1
- Les compétences de l'unité 1, 2 et 3 du bloc de compétences 3 du référentiel SFP1
- Ou avoir validé la salamandre d'or et l'unité 2 et 3 du bloc de compétences 3 du référentiel SFP1

• **Attestation de formation de secourisme PSC-1 ou attestation équivalente**

• **Attestation d'aisance et de sauvetage aquatique** délivrée par un Maître Nageur Sauveteur ou toute personne habilitée. Le parcours d'aisance aquatique à réaliser est le suivant : nager 25 m, aller chercher un objet à 2 m de profondeur puis remorquer une personne sur 25 m. *Formulaire disponible dans le dossier du stagiaire.*

• **Liste de courses :**

- 10 canyons en autonomie sans encadrer de public dans des canyons de cotation inférieure ou égale à 3.3.II.
- 5 canyons de cotation supérieure à 3.3.II réalisés avec au minimum un équipier de niveau technique SFP2 ou Moniteur.

Une grille permettant l'auto-évaluation des pré-requis est présentée en annexe 1. Adresser cette grille remplie au responsable de stage dans le délai fixé par ce dernier.

3. CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Fédéré de la Fédération Française de Spéléologie (FFS)
- Avoir 16 ans révolus :
 - Autorisation parentale pour les mineurs.
 - Diplôme délivré à 18 ans.

Dans tous les cas l'accueil de mineur renvoie à des obligations particulières (se référer aux recommandations fédérales concernant l'accueil des mineurs). Remplir les documents spécifiques du document «recommandations fédérales concernant l'accueil des mineurs».

- Pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap : accessibilite@ffspeleo.fr

4. PRÉROGATIVES DÉLIVRÉES À L'ISSUE DU SUIVI DE LA FORMATION OU DE L'OBTENTION DU BREVET

- Animer, enseigner et encadrer un groupe d'au maximum 6 personnes (encadrant exclu) en canyoning, dans des parcours de cotation inférieure ou égale à 3.3.II.
- Intervenir comme encadrant assistant sous la responsabilité d'un moniteur ou d'un instructeur dans tout autre canyon.
- Vérificateur et contrôleur d'Équipement de Protection Individuelle (EPI).

5. STRUCTURE ORGANISATRICE ET PROCÉDURE D'AGRÉMENT

Stage organisé au niveau national par l'École Française de Canyoning (EFC) ou en local par un comité départemental ou régional.

Le stage doit obligatoirement être agréé par la fédération.

6. CONSTITUTION DE L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

- Responsable pédagogique : 1 instructeur
- Cadres : instructeurs, moniteurs ou moniteurs en cours de cursus accompagnés d'un tuteur instructeur.

Les instructeurs en cours de cursus sont comptabilisés dans le taux d'encadrement.

Les moniteurs stagiaires sont limités à deux par stage et ne sont pas comptabilisés dans le taux d'encadrement.

Les encadrants doivent être fédérés et à jour de leur recyclage.

Taux d'encadrement : 1 cadre pour 3 stagiaires.

Évaluation de l'encadrement d'un public d'application : 1 cadre pour 2 stagiaires.

7. PROCÉDURES D'ÉQUIVALENCE ET ALLÈGEMENT DE FORMATION OU DE VAE

Une procédure de validation des acquis et de l'expérience est possible concernant l'initiateur canyoning de la fédération française de spéléologie, pour les titulaires d'un diplôme d'encadrement de la spéléologie et pour les titulaires d'un diplôme d'encadrement du canyoning issus d'une autre structure de formation.

Dans tous les cas, cette demande doit être adressée à la direction nationale de l'école française de canyoning de la FFS.

8. DESCRIPTION DE LA FORMATION ET DE SON DÉROULÉ

- **La formation initiateur est structurée en 5 blocs de compétences**

Chaque bloc de compétences de formation est capitalisable un à un suivant les modalités décrites au chapitre 11.

A l'issue de la formation, lorsqu'un candidat ne capitalise pas les 5 blocs de compétences, les blocs de compétences restant à valider pourront être validés lors :

- d'une autre formation initiateur. La validation de l'ensemble des blocs de compétences de la formation doit être réalisée sur une durée maximale de 2 ans.
- d'une seconde session d'évaluation pouvant être proposée par l'équipe d'encadrement durant l'année civile en cours.

Lorsque l'acquisition des 5 blocs de compétences est validée, le candidat obtient le diplôme d'initiateur fédéral de canyoning.

- **Durée**

2 jours de validation des acquis, 3 jours de formation et 2 demi-journées d'évaluation en situation d'encadrement de public. La formation d'une durée de 7 jours peut être organisée en week-ends.

- **Sites de pratique**

Canyons de cotation 3.3.II maximum.

Selon la région, la praticabilité des sites, les conditions hydrologiques et météorologiques, l'équipe pédagogique veillera à respecter au mieux les cotations indiquées dans ce référentiel tout en les adaptant si nécessaire.

Pour se préparer, s'il le souhaite, le candidat peut participer aux stages de formation personnelle de l'école française de canyoning.

- **Planning de formation**

Un exemple de planning de formation est proposé en annexe 2.



9. STRUCTURATION DE LA FORMATION

La formation est découpée en 5 blocs de compétences.

Chaque bloc de compétences peut être découpé en unités d'enseignements.

Chaque unité d'enseignement regroupe des compétences formulées sous la forme : « Être capable de... ».

BLOC DE COMPÉTENCES 1

Compétences concernant le contexte de la pratique (recommandations fédérales, environnement, réglementation, prévention des risques, gestion des sites...)

BLOC DE COMPÉTENCES 2

Être capable de progresser en équipe dans un canyon de cotation 3.3.II maximum

BLOC DE COMPÉTENCES 3

Être capable de gérer une situation d'incident ou d'accident dans un canyon de cotation 3.3.II maximum

BLOC DE COMPÉTENCES 4

Être capable d'animer, d'enseigner et d'encadrer dans un canyon de cotation 3.3.II maximum

BLOC DE COMPÉTENCES 5

Être capable d'utiliser, de vérifier et de contrôler des EPI

10. CONTENUS D'ENSEIGNEMENT DE LA FORMATION

BLOC DE COMPÉTENCES 1

Compétences concernant le contexte de la pratique (recommandations fédérales, environnement, réglementation, prévention des risques, gestion des sites...)

OBJECTIF : acquérir les compétences nécessaires pour connaître le contexte de la pratique du canyoning.

DURÉE : trois créneaux de 1h30 à 2h.

ENCADREMENT : cadres du stage.

ORGANISATION : la formation est organisée en salle sous forme d'exposés individuels ou collectifs. Ils devront être réalisés par les stagiaires et, au besoin, complétés par les cadres.

COMPÉTENCES :

Chapitre / Page*

- | | |
|---|-----------|
| 1. Connaître la réglementation et les règles techniques et de sécurité émises par la fédération délégataire du ministère des sports. | 1.6 p 21 |
| 2. Connaître les grands principes concernant l'accès aux sites et la protection du milieu (réglementation, droit et législation de la propriété et des cours d'eau, domaines privés et/ou publics). | 1.5 p 20 |
| 3. Connaître le système de cotation en canyoning et la base officielle française de référencement des canyons. | 1.6 p 21 |
| 4. Connaître les règles de sécurité en milieu vertical utilisées en canyoning. | 1.11 p 62 |
| 5. Connaître les limites d'utilisation du matériel. | 3.1 p 112 |
| 6. Connaître les prérogatives des brevets fédéraux d'encadrement et les modalités d'assurance initiation. | 1.15 p 75 |
| 7. Connaître et savoir utiliser les outils d'aide à la décision et de prévention des risques. | 1.15 p 75 |
| 8. Avoir des connaissances sur la météo. | 1.10 p 55 |
| 9. Avoir des connaissances sur les régimes hydrologiques / crues hydrologiques. | |
| 10. Connaître les responsabilités liées à l'encadrement de publics en canyoning. | |

*Manuel technique de canyoning

http://librairie.ffspeleo.fr/achat/produit_details.php?id=374&catid=15

BLOC DE COMPÉTENCES 2

Compétences techniques et de progression dans l'activité

OBJECTIF : validation des compétences pré-requises pour être capable de progresser en équipe et en sécurité dans un canyon de cotation 3.3.II maximum. Compléments de formation.

DURÉE : 2 journées.

ENCADREMENT : 1 cadre pour 3 stagiaires.

ORGANISATION : 2 journées dans des canyons si possible différents, de cotation 3.3.II.

COMPÉTENCES :

Chapître /
Page*

Unité 1 - Être capable de préparer une sortie dans un canyon de cotation 3.3.II maximum.

Prendre en compte des informations environnementales disponibles :

- Météorologie
- Hydrologie
- Géologie et morphologie
- Environnement

1.10 p 55
1.10 p 55
1.9 p 51
1.8 p 28

Prendre en compte des informations disponibles sur le canyon :

- Cotation
- Topographie
- Réglementation
- Accès routier, accès pédestre et échappatoires possibles

1.6 p 21
1.5 p 20

Choisir et préparer le matériel de progression et de secours pour un canyon de cotation 3.3.II maximum.

2 p 81, 3 p 111
et 5.3.2 p 178

Être capable d'utiliser les outils de prévention des risques permettant le renoncement :

- Utiliser l'outil d'aide à la décision 3x3 et l'outil modes de vigilance.
- Renoncer lorsque les conditions de pratique l'exigent
- Prévoir et utiliser, lorsque cela est nécessaire et possible, un site différent de pratique, favorable en termes de sécurité.

1.14 p 73

Unité 2 - Être capable de gérer la logistique d'une équipe dans un canyon de cotation 3.3.II maximum.

Enkiter une corde à simple.

5.3.3 p 178

Gérer le transport du matériel en canyon, choix, répartition et gestion des sacs.

7.3 p 250

Définir des ordres de passage et les tâches de chacun sur les obstacles.

5.1.3 p 153
et 7.4 p 251
1.8 p 28

Adopter une attitude soucieuse du respect de l'environnement, des autres usagers et riverains.

Pré-requis

Unité 3 - Être capable de progresser, d'équiper et d'organiser le franchissement des obstacles dans un canyon de cotation 3.3.II maximum.

Toutes les techniques de franchissement de verticales sont à réaliser sur corde à simple. L'équipement de la corde de descente principale est privilégié avec un système en butée pour faciliter la mise en oeuvre des débrayables du bas et des interventions de secours tant vers le haut que vers le bas.

Estimer les débits.	6.1 p 224
Franchir des obstacles en utilisant la technique de saut.	4.15 p 142
Franchir des obstacles en utilisant la technique de toboggan.	4.16 p 145
Franchir des obstacles à corde du premier au dernier avec un même niveau de sécurité :	5.1.1 p 150
• Réaliser les noeuds usuels (patate, 8 double, 8 tressé, noeud sangle, 1/2 cabestan + noeud de mule + noeud d'arrêt, demi pêcheur double, cabestan).	5.3.1 p 174
• Distinguer les amarrages de départ de main courante et de départ de rappel.	
• Vérifier la qualité de l'équipement en place et utiliser des amarrages irréprochables.	5.2.1 p 154 et 5.2.4 p 162 4.4 p 126
• Franchir les mains courantes.	
• Connaître les différents montages de son propre descendeur et justifier leurs utilisations.	
• Installer son descendeur et se délonger en passant par la position d'attente.	4.5, 4.6 et 4.7 p 128 5.4.1 p 181 et 5.4.3 p 184
• Utiliser une clé sur son descendeur.	
• Protéger les accès au relais : main courante simple rappelable.	
• Réaliser un relais avec le Système Auxiliaire de Relais (SAR).	5.2.2 p 158
• Analyser un obstacle vertical à partir des critères suivants : - Avec ou sans visibilité du bas de l'obstacle - Avec ou sans frottement - Avec ou sans risque aquatique dans la verticale - Avec ou sans risque aquatique dans la vasque de réception - Avec ou sans visuel sur la suite du canyon	5.1.2 p 152
• Analyser, choisir et utiliser la méthode appropriée pour franchir des obstacles verticaux : - Équiper des rappels débrayables avec la méthode «corde réglée ras de l'eau» - verticales simples ► Régler la corde et gérer la descente des équipiers - Équiper des rappels débrayables avec la méthode «corde sortie de la vasque, récupérée ajustée» : ► Régler la corde et gérer la descente du premier équipier (être capable de sortir la corde de la vasque et de l'ajuster en veillant à ce qu'il n'y ait pas de surplus de corde dans la vasque : rôle du premier nageur) ► Utiliser un «débrayer-tirer» pour tous les équipiers du deuxième au dernier ► Mettre en oeuvre un débrayable du bas en boucle noeud en haut ou un débrayable du bas, corde ras de l'eau pour le dernier - Équiper des verticales en déplaçant la trajectoire de descente ► Mettre en oeuvre un rappel guidé en boucle ► Mettre en oeuvre une déviation ► Mettre en oeuvre une déviation humaine	5.1.1 p 150 5.1.1 p 150 5.5.5 p 199 5.5.6 p 201 5.1.1 p 150 5.5.5 p 199 et 5.5.6 p 201 5.5.9 p 207 5.5.6 p 202 5.1.1 p 150 5.6.3 p 214 5.6.1 p 212 5.6.2 p 213

- Équiper des rappels débrayables sur corde à simple avec un système en butée sur différents types de relais (relais relié / relais non relié / amarrage naturel).
- Mettre en oeuvre du haut et du bas les différents types de débrayage :
 - Débrayer pour gérer un frottement
 - Débrayer pour faire descendre un équipier en bas de verticale
 - Débrayer rapidement un équipier qui arrive dans la vasque ou pour mettre en oeuvre un «débrayer-tirer»
- Anticiper et gérer le rappel de corde
- Gérer les frottements.
- Gérer les sacs.

5.5.2 p 190 et
5.5.3 p 191

5.5.3 p 191

5.5.11 p 211
5.6.5 p 219
5.3.4 p 180**Unité 4 - Être Capable de communiquer.**

Communiquer : communication visuelle et sonore.

La transmission des consignes.

4.1 p 122 et
4.2 p 1237.2 p 249 et
7.4 p 251**Unité 5 - Être capable de gérer une progression aquatique (Compétences non évaluées, Séance de formation eau vive).**

Identifier les mouvements d'eau (veine, contre courant, rappel, drossage et siphon).

6.1 p 224,
6.2p226 et
6.3p232

Nager en eaux vives (bac, stop et reprise de nage, départ plongé).

6.2 p 226 et
6.5 p 242

Utiliser la corde à lancer.

6.4 p 240

***Manuel technique de canyoning**http://librairie.ffspeleo.fr/achat/produit_details.php?id=374&catid=15

BLOC DE COMPÉTENCES 3

Compétences d'intervention pour porter assistance, de gérer un incident, un accident ou un secours

OBJECTIF : Valider les compétences pré-requises et acquérir les compétences nécessaires pour gérer une situation d'incident ou d'accident dans un canyon de cotation 3.3.II maximum.

DURÉE : 1 journée.

ENCADREMENT : 1 cadre pour 3 stagiaires.

ORGANISATION : Site de canyon, falaise ou structure artificielle, d'accès facile et rapide, permettant l'organisation de plusieurs ateliers en même temps.

Pré-requis

COMPÉTENCES :

Chapître / Page*

Unité 1 - Être capable, sur corde, de changer de sens de progression.

4.17 p 147

Effectuer une remontée sur bloqueur et franchir un fractionnement.

4.18 p 148

Réaliser une conversion classique avec bloqueurs (montée -> descente).

4.18 p 148

Réaliser une conversion classique avec bloqueurs (descente -> montée).

Unité 2 - Être capable de réaliser des interventions de secours sur corde.

Équiper une deuxième corde d'assistance avec un système débrayable en suspension.

5.5.3 p 195

Réaliser un coupé de corde d'en haut par intervention indirecte (corde annexe).

9.3 p 277

9.4 p 277

Remonter une victime avec une corde annexe.

Remonter une victime depuis le relais à partir d'un débrayable (méthode rapide).

9.7 p 280, 281

10.6 p 293

Déplacer une victime en bas de verticale.

Unité 3 - Être capable de réaliser une réchappe.

Poser des amarrages, poser des chevilles auto-foreuses, plaquettes, pitons, sangles...

5.2.7 p 168

Équiper une échappatoire.

8.6 p 270

8.6 p 270

Dynamiser une corde statique.

Unité 4 - Être capable de réaliser les premiers secours à victime en canyonisme

10.1 p 284

p 286, 288

Réaliser une trousse de premiers secours adaptée à l'activité.

Alerter les secours (fiches bilans).

10.1-2-3-4-9

p 284 à 299

Mettre en oeuvre les compétences du PSC1 dans une situation de canyonisme.

10.2 p 285 et

10.8 p 296

Mettre une victime en attente prolongée, en toute sécurité.

10.2 p 287

Gérer son groupe en situation d'accident.

BLOC DE COMPÉTENCES 4

Compétences d'encadrement d'enseignement dans l'activité

OBJECTIF : Acquérir les compétences nécessaires pour être capable d'animer, d'enseigner et d'encadrer dans un canyon de cotation inférieure ou égale à 3.3.II.

DURÉE : 1 journée de formation et 2 demi-journées d'évaluation.

ENCADREMENT : 1 cadre pour 2 stagiaires pour les 1/2 journées d'évaluation

ORGANISATION : Pour chaque stagiaire : 1 journée de formation à l'encadrement et 1/2 journée d'évaluation en tant que cadre principal dans le même canyon de cotation 3.3.II maximum et 1/2 journée d'évaluation dans un autre canyon en tant que cadre adjoint.

COMPÉTENCES :

Unité 1 - Être capable de préparer une sortie encadrée en tant que cadre.

Réaliser la préparation pédagogique d'une sortie.

Reconnaître un canyon en vue d'un encadrement.

Choisir un canyon adapté au public encadré, aux objectifs de la sortie (non évalué).

Adapter le nombre de cadres, la taille du groupe en fonction du site, du public et des capacités du cadre (non évalué).

Recueillir les informations nécessaires à la connaissance du public encadré (âge, capacité physique, problèmes médicaux, assurance...).

Fournir les informations d'organisation de la sortie au public encadré (navette, matériel, lieu et heure de rdv, alimentation).

Préparer le matériel collectif et de sécurité pour encadrer une sortie.

Préparer et vérifier le matériel individuel du public encadré.

Utiliser les outils d'aides à la décision et de prévention des risques.

Chapitre / Page*

7.1 p 248

1.13 p 72

1.1 p 13

7.2 p 249

7.3 p 250

3. p 111

1.7 p 26

1.15 p 75 et
1.14 p 73

Unité 2 - Être capable d'encadrer et d'initier en canyon

Présenter la sortie et donner les informations de sécurité en amont de la sortie.

Prendre en charge le groupe.

Choisir le cheminement dans le canyon tout en assurant sa sécurité et celle de son groupe dans les différentes configurations d'un canyon : blocs, sol glissant, escalade, désescalade...

Se positionner pour encadrer en progression horizontale (zone de nage et de marche).

Se positionner pour encadrer sauts et toboggans.

7.3-4 p 250, 251

7.3 p 250

7.4 p 251 et
4.3 p 124

5.2.3 p 161

4.16 p 145

Installer un équipement confortable et lisible pour le pratiquant.	5.1 p 150
Se positionner pour encadrer seul les rappels sur des verticales simples.	7.7 p 255 et 5.2.3 p 161
Connaître les utilisations et limites des différents descendeurs pouvant être présents sur l'équipement du public à encadrer.	2.6 p 89 à 96
Communiquer et s'organiser à plusieurs cadres lorsque l'obstacle le nécessite.	7.7 p 255
Transmettre les consignes de sécurité et de progression pendant la sortie, et rassurer le pratiquant pour organiser le franchissement des obstacles.	7.2 p 249 et 7.4 p 251
Enseigner les techniques.	
Sécuriser le franchissement des rappels en fonction du public : • Réaliser une assurance en boucle avec corde de descente • Réaliser une assurance du haut avec corde annexe	7.7 p 255 7.1 p 260 7.9 p 259
Définir des zones d'attentes.	
Être vigilant à l'évolution de l'état des participants et à leurs demandes.	7.2 p 249
Animer la sortie et gérer les temps d'attente.	

BLOC DE COMPÉTENCES 5

Compétences de vérificateur et de contrôleur EPI

OBJECTIF : Acquérir les compétences nécessaires pour utiliser, vérifier et contrôler les équipements de protection individuelle (EPI).

DURÉE : 1 créneau de 1h30 à 2h.

ENCADREMENT : cadres du stage.

ORGANISATION : La formation est organisée en salle sous forme d'ateliers de pratique et d'exposés.

COMPÉTENCES :

Contexte réglementaire

- Connaître le contexte réglementaire relatif aux Équipements de Protection Individuelle (EPI).
- Connaître la réglementation et les recommandations en vigueur sur le contrôle des EPI, leur création et leur mise sur le marché.
- Connaître les différents types d'Équipements de Protection Individuelle (EPI) utilisés dans le champ sportif :
 - EPI contre les chutes en hauteur : réglementés par le code du travail y compris dans le cadre de tous usages lors de pratiques et d'encadrement sportifs.
 - Autres EPI utilisés dans le cadre de l'exercice d'une activité sportive ou de loisirs, ou de l'encadrement d'une telle activité EPI-Sport loisir.
- Connaître les notions de responsabilité associées aux EPI pour le responsable légal de la structure et le vérificateur EPI.

Conditions d'utilisation des EPI

- Être capable d'analyser les risques spécifiques à la pratique sportive en hauteur.
- Connaître les conditions générales d'usage des EPI contre les chutes de hauteur.
- Connaître les notions physiques d'usage des EPI contre les chutes de hauteur.
- Être capable de comprendre une notice d'utilisation d'un EPI.
- Être capable de fournir les informations nécessaires à un utilisateur d'EPI.
- Être capable de connaître les conditions d'utilisation des Équipements de Protection Individuelle (EPI) et les précautions d'usage.

Vérifier des EPI

- Connaître les principes d'actions d'entretien d'un EPI : contrôle, retour en garantie, mise au rebut.
- Être capable de vérifier des Équipements de Protection Individuelle (EPI).
- Être capable de tenir un registre de suivi des Équipements de Protection Individuelle (EPI).

**Chapitre /
Page***

**Chapitre 1.7
p. 26**

11. ÉVALUATION DES ACQUIS DES STAGIAIRES

L'évaluation des acquis permet de réaliser, en fin de formation, une évaluation formative (bilan individualisé) et certificative des compétences du stagiaire (Annexe 3).

Organisation de l'évaluation

Quelles compétences sont évaluées ?	BLOC DE COMPÉTENCES 2 Compétences de l'unité 1, 2, 3 et 4	BLOC DE COMPÉTENCES 3 Compétences de l'unité 1	BLOC DE COMPÉTENCES 3 Compétences de l'unité 2 et 3	BLOC DE COMPÉTENCES 1, 4 ET 5 Compétences mises en oeuvre sur le terrain
Qu'est ce qui est évalué ?	La capacité à progresser en équipe avec des équipiers de son niveau, en sécurité et sans encadrement dans un canyon de cotation 3.3.II maximum	La capacité à changer, sur corde, de sens, de progression	Acquérir les compétences nécessaires pour gérer une situation d'incident dans un canyon de cotation 3.3.II maximum	La capacité à animer, enseigner, encadrer un groupe d'au maximum 6 personnes en canyoning, dans des parcours de cotation inférieure ou égale à 3.3.II maximum
Prérequis ou compétences acquises durant la formation ?	Validation des prérequis d'entrée en formation	Validation des prérequis d'entrée en formation	Compétences acquises durant la formation	Compétences acquises durant la formation
Quelles sont les conditions de mises en oeuvre de l'évaluation ?	Validation des prérequis durant 2 jours consécutifs de formation	Validation des prérequis durant la journée de formation dédiée au module 3	Évaluation en contrôle continu durant la journée de formation dédiée au module 3	Évaluation de la prise en charge d'un public d'application dans le cadre des prérogatives du brevet d'initiateur. L'ensemble de l'organisation, de la prise en charge et de l'encadrement d'un public d'application lors d'une activité de canyoning est évalué. Les stagiaires sont évalués durant 2 activités de canyoning, l'une en position de cadre principal l'autre en position de cadre adjoint. Le stagiaire est évalué comme cadre principal dans un canyon dans lequel il a déjà pratiqué durant la formation
Par quels évaluateurs ?	Cadres du stage 1 cadre pour 3 stagiaires	Cadres du stage 1 cadre pour 3 stagiaires	Cadres du stage 1 cadre pour 3 stagiaires	1 cadre pour 2 stagiaires
Quels sites de pratiques ?	2 canyons de cotation 3.3.II maximum	Site adapté au choix de l'équipe de cadres	Site adapté au choix de l'équipe de cadres	Canyon de cotation 3.3.II maximum

Les compétences de l'unité 5 du bloc de compétences 2 et l'unité 4 du bloc de compétences 3 ne sont pas évaluées.

La participation d'un stagiaire à l'évaluation d'encadrement de public (bloc de compétences 4) nécessite la validation préalable des blocs de compétences 2 et 3.

En cas de non validation de l'un de ces deux blocs de compétences, la participation d'un stagiaire à l'encadrement de public est conditionnée à l'acquisition d'un niveau de compétence considérée comme suffisant par l'équipe de cadre.

Critères de validation des prérequis et d'évaluation des acquis

L'ensemble des compétences sont évaluées à partir des 3 critères suivants :

- Sécurité (absence de mise en danger)
- Autonomie (sans l'aide du cadre)
- Maîtrise (avec aisance et fluidité)

Acquisition des compétences

Pour chaque compétence, l'évaluation permet de préciser le degré d'acquisition comme précisé ci dessous :

- NE : Non évalué
- NA : Non Acquis = réalisé avec mise en danger ou avec l'aide du cadre.
- EC : En cours d'acquisition = réalisé sans mise en danger, en autonomie mais sans maîtrise
- A : Acquis = réalisé sans mise en danger, en autonomie et avec maîtrise

12. ENQUÊTE DE SATISFACTION DES STAGIAIRES ET CADRES

Les stagiaires et cadres répondront à l'enquête qualité fédérale qui sera transmise au secrétariat des formations de la Fédération française de spéléologie.

Un formulaire de réclamation sera remis sur demande aux stagiaires qui se chargeront de le transmettre au secrétariat des formations pour traitement (envoi par courrier ou email).

Le responsable pédagogique de la formation est invité à réaliser une enquête de satisfaction auprès de ses cadres et de ses stagiaires afin de permettre une amélioration de l'organisation locale de la formation.

ANNEXE 1 ÉVALUATION DES PRÉ-REQUIS

Afin de préparer au mieux votre stage, voici les pré-requis présentés sous forme d'une liste de compétences à maîtriser en début de formation. Cette grille doit être remplie par vos soins, afin que vous puissiez autoévaluer votre niveau et perfectionner les techniques que vous ne maîtriseriez pas suffisamment. Le pré-requis attendu est pour chaque compétence, le niveau 4 ou 5. Cette grille doit être envoyée au responsable du stage dans le délai fixé par celui-ci.

Légende :

1 : Je ne connais pas cette compétence

2 : Je connais cette compétence, sans être en mesure de la mettre en oeuvre

3 : Je suis capable de mettre en oeuvre uniquement une partie de cette compétence

4 : Je suis capable de mettre en oeuvre cette compétence dans un environnement connu

5 : Je suis capable de mettre en oeuvre cette compétence parfaitement et en toutes circonstances

BLOC DE COMPÉTENCES 2 - Compétences techniques et de progression dans l'activité

Unité 1 - Préparer une sortie dans un canyon de cotation jusqu'à 3.3.II maximum.

1 2 3 4 5

Prendre en compte des informations environnementales disponibles

• Météorologie					
• Hydrologie					
• Géologie et morphologie					
• Environnement					

Prendre en compte des informations disponibles sur le canyon :

• Cotation					
• Topographie					
• Règlementation					
• Organiser l'accès routier, l'accès pédestre et les échappatoires possibles					
• Choisir et préparer le matériel de progression et de secours pour un canyon de cotation 3.3.II maximum					

Être capable d'utiliser les outils de prévention des risques permettant le renoncement :

• Utiliser l'outil d'aide à la décision 3x3 et l'outil modes de vigilance					
• Renoncer lorsque les conditions de pratique l'exigent					
• Prévoir et d'utiliser, lorsque cela est nécessaire et possible, un site différent de pratique, favorable en terme de sécurité					

Unité 2 - Être capable de gérer la logistique d'une équipe dans un canyon de cotation jusqu'à 3.3.II maximum.

1 2 3 4 5

Enkiter une corde en simple					
Gérer le transport du matériel en canyon, choix, répartition et gestion des sacs					
Définir des ordres de passage et les tâches de chacun sur les obstacles					
Adopter une attitude soucieuse du respect de l'environnement, des autres usagers et des riverains					

Unité 3 - Être capable de progresser, d'équiper et d'organiser le franchissement des obstacles dans un canyon de cotation jusqu'à 3.3.II maximum.

Estimer les débits					
Franchir des obstacles en utilisant la technique de saut					
Franchir des obstacles en utilisant la technique de toboggan					
Franchir des obstacles à corde du premier au dernier avec un même niveau de sécurité :					
Réaliser les noeuds usuels (patate, 8 double, et 8 tressé, noeud sangle, demi cabestan + noeud de mule + noeud d'arrêt, demi pêcheur double, cabestan)					
Distinguer les amarages de départ de main courante et de départ de rappel					
Vérifier la qualité de l'équipement en place et d'utiliser des amarages irréprochables					
Franchir les mains courantes					
Connaître les différents montages de son propre descendeur et justifier de leurs utilisations					
Installer son descendeur et se délonger en passant par la position d'attente					
Utiliser une clé sur son descendeur					
Protéger les accès au relais : main courante simple rappelable					
Réaliser un relais avec le Système Auxiliaire de Relais (SAR)					
Analyser un obstacle vertical à partir des critères suivants :					
• Avec ou sans visibilité du bas de l'obstacle					
• Avec ou sans frottement					
• Avec ou sans risque aquatique dans la verticale					
• Avec ou sans risque aquatique dans la vasque de réception					
• Avec ou sans visuel sur la suite du canyon					
Analyser et choisir d'utiliser la méthode appropriée pour franchir les obstacles verticaux :					
• Équiper des rappels débrayables avec la méthode «corde réglée ras de l'eau» - verticales simples					
• Régler la corde et de gérer la descente des équipiers					

Équiper des rappels débrayables avec la méthode «corde sortie de la vasque, récupérée ajustée» :

• Régler la corde et gérer la descente du premier équipier (être capable de sortir la corde de la vasque et l'ajuster en veillant à ce qu'il n'y ai pas de surplus de corde dans la vasque : rôle du premier nageur)					
• Utiliser un «débrayer-tirer» pour tous les équipiers du deuxième au dernier					
• Mettre en oeuvre un débrayable du bas en boucle, noeud en haut ou un débrayable du bas, corde ras de l'eau pour le dernier					

Équiper des verticales en déplaçant la trajectoire de descente

• Mettre en oeuvre un rappel guidé en boucle					
• Mettre en oeuvre une déviation					
• Mettre en oeuvre une déviation humaine					
• Équiper des rappels débrayables sur corde à simple avec un système en butée sur différents types de relais (relais relié/ relais non relié/amarrage naturel)					

Mettre en oeuvre du haut et du bas les différents types de débrayage :

• Débrayer pour gérer un frottement					
• Débrayer pour faire descendre un équipier en bas de verticale					
• Débrayer rapidement un équipier qui arrive dans la vasque ou pour mettre en oeuvre un «débrayé-tiré»					

Anticiper et gérer le rappel de corde					
Gérer les frottements					
Gérer les sacs					

Unité 4 - Être capable de communiquer

Communiquer : communication visuelle et sonore.					
La transmission des consignes.					

BLOC DE COMPÉTENCES 3 - Compétences d'intervention pour porter assistance, gérer un incident, d'un accident ou d'un secours

Unité 1 - Être capable, sur corde, de changer de sens de progression.

Effectuer une remontée sur bloqueur et franchir un fractionnement.					
Réaliser une conversion classique avec bloqueurs (montée -> descente).					
Réaliser une conversion classique avec bloqueurs (descente -> montée).					

Unité 2 - Être capable de réaliser des interventions de secours sur corde.

Équiper une deuxième corde d'assistance avec un système débrayable en suspension.					
Réaliser un coupé de corde d'en haut par intervention indirecte (corde annexe).					
Remonter une victime avec une corde annexe.					
Remonter une victime depuis le relais à partir d'un débrayable (méthode rapide).					
Déplacer une victime en bas de verticale.					

Unité 3 - Être capable de réaliser une réchappe.

Poser des amarrages, poser des chevilles auto-foreuses, plaquettes, pitons, sangles...					
Équiper une échappatoire.					
Dynamiser une corde statique.					

ANNEXE 2 EXEMPLE DE PLANNING

	Matin	Après-midi	Début de soirée
J1	Accueil des stagiaires et vérification du matériel Validation des pré-requis du bloc de compétences 2 et compléments de formation (unité 1,2,3,4)		Bloc de compétences 1 Programme impératif : compétences 7 et 8, et compétence «réaliser une trousse de premiers secours adaptée à l'activité»
J2	Validation des pré-requis du bloc de compétences 2 et compléments de formation (unité 1, 2, 3 et 4) Nota : Travailler simultanément les compétences du bloc de compétences 4 correspondant au positionnement du cadre		Validation des unités 1, 2, 3, et 4 du bloc de compétences 2
J3	Bloc de compétences 5 (1h30-2h)	Formation et évaluation en contrôle continu des unités 2 et 3 du bloc de compétences 3	Validation des pré-requis du bloc de compétences 3 (unité 1) et du bloc de compétences 3.
J4	Bloc de compétences 1 Autres compétences (1h30 - 2h)	Bloc de compétences 2 - eaux vives Premiers secours à victime en canyonisme	Validation du bloc de compétences 2
J5	Formation bloc de compétences 4 Repérage en vue de l'évaluation du bloc de compétences 4		
J6	Evaluation bloc de compétences 4 - Encadrement en tant que cadre principal ou cadre adjoint	Bloc de compétences 1 Autres compétences (1h30 - 2h)	
J7	Evaluation bloc de compétences 4 - encadrement en tant que cadre principal ou cadre adjoint	Validation ou non du module 1 et 4 - Entretien individuel validation ou non de l'initiateur	

ANNEXE 3 ÉVALUATION DES ACQUIS EN FIN DE FORMATION

Grille d'évaluation des compétences acquises en fin de formation

BLOC DE COMPÉTENCES 1 - Connaissance du contexte de pratique

NE NA EC A

1. Connaître la réglementation et les règles techniques et de sécurité émises par la fédération délégataire du ministère des sports.				
2. Connaître les grands principes concernant l'accès aux sites et la protection du milieu (réglementation, droit et législation de la propriété et des cours d'eau, domaines privés et/ou publics).				
3. Connaître le système de cotation en canyoning et la base officielle française de référencement des canyons.				
4. Connaître les règles de sécurité en milieu vertical utilisées en canyoning.				
5. Connaître les limites d'utilisation du matériel.				
6. Connaître les prérogatives des brevets fédéraux d'encadrement et les modalités d'assurance initiation.				
7. Connaître et savoir utiliser les outils d'aide à la décision et de prévention des risques.				
8. Avoir des connaissances sur la météo				
9. Avoir des connaissances sur les régimes hydrologiques / crues hydrologiques.				
10. Connaître les responsabilités liées à l'encadrement de publics en canyoning.				

Légende :

- NE : Non évalué
- NA : Non Acquis = réalisé avec mise en danger ou avec l'aide du cadre
- EC : En cours d'acquisition = réalisé sans mise en danger, en autonomie mais sans maîtrise
- A : Acquis = réalisé sans mise en danger, en autonomie et avec maîtrise

BLOC DE COMPÉTENCES 2 - Compétences techniques et de progression dans l'activité

Unité 1 - Être capable de préparer une sortie dans un canyon de cotation 3.3.II maximum.

NE NA EC A

Prendre en compte des informations environnementales disponibles :

• Météorologie				
• Hydrologie				
• Géologie et morphologie				
• Environnement				

Prendre en compte des informations disponibles sur le canyon :

• Cotation				
• Topographie				
• Règlementation				
• Organiser l'accès routier, l'accès pédestre et les échappatoires possibles				

Choisir et préparer le matériel de progression et de secours pour un canyon de cotation 3.3.II maximum

--	--	--	--	--

Etre capable d'utiliser les outils de prévention des risques permettant le renoncement

• Utiliser l'outil d'aide à la décision 3x3 et l'outil modes de vigilance				
• Renoncer lorsque les conditions de pratique l'exigent				
• Prévoir et utiliser, lorsque cela est nécessaire et possible, un site différent de pratique, favorable en terme de sécurité				

Unité 2 - Être capable de gérer la logistique d'une équipe dans un canyon de cotation 3.3.II maximum.

Enkiter une corde en simple				
Gérer le transport du matériel en canyon, choix, répartition et gestion des sacs				
Définir des ordres de passage et les tâches de chacun sur les obstacles				
Adopter une attitude soucieuse du respect de l'environnement, des autres usagers et des riverains				

Unité 3 - Être capable de progresser, d'équiper et d'organiser le franchissement des obstacles dans un canyon de cotation 3.3.II maximum.

NE NA EC A

Estimer les débits				
Franchir des obstacles en utilisant la technique de saut				
Franchir des obstacles en utilisant la technique de toboggan				
Franchir des obstacles à corde du premier au dernier avec un même niveau de sécurité :				
Réaliser les noeuds usuels (patate, 8 double, 8 tressé, noeud sangle, demi cabestan + noeud de mule + noeud d'arrêt, demi pêcheur double, cabestan)				
Distinguer les amarages de départ de main courante et départ de rappel				
Vérifier la qualité de l'équipement en place et d'utiliser des amarrages irréprochables				
Franchir les mains courantes				
Connaître les différents montages de son propre descendeur et justifier de leurs utilisations				
Installer son descendeur et se délonger en passant par la position d'attente				
Utiliser une clé sur son descendeur				
Protéger les accès au relais : main courante simple rappelable				
Réaliser un relais avec le Système Auxiliaire de Relais (SAR)				
Analyser un obstacle vertical à partir des critères suivants :				
• Avec ou sans visibilité du bas de l'obstacle				
• Avec ou sans frottement				
• Avec ou sans risque aquatique dans la verticale				
• Avec ou sans risque aquatique dans la vasque de réception				
• Avec ou sans visuel sur la suite du canyon				
Analyser et choisir d'utiliser la méthode appropriée pour franchir les obstacles verticaux :				
• Equiper des rappels débrayables avec la méthode «corde réglée ras de l'eau» - verticales simples				
• Régler la corde et de gérer la descente des équipiers				

Légende :

- NE : Non évalué
- NA : Non Acquis = réalisé avec mise en danger ou avec l'aide du cadre
- EC : En cours d'acquisition = réalisé sans mise en danger, en autonomie mais sans maîtrise
- A : Acquis = réalisé sans mise en danger, en autonomie et avec maîtrise

Équiper des rappels débrayables avec la méthode «corde sortie de la vasque, récupérée ajustée» :

- Régler la corde et gérer la descente du premier équipier (être capable de sortir la corde de la vasque et l'ajuster en veillant à ce qu'il n'y ai pas de surplus de corde dans la vasque : rôle du premier nageur)
- Utiliser un «débrayer-tirer» pour tous les équipiers du deuxième au dernier
- Mettre en oeuvre un débrayable du bas en boucle, noeud en haut ou un débrayable du bas, corde ras de l'eau pour le dernier

Équiper des verticales en déplaçant la trajectoire de descente

- Mettre en oeuvre un rappel guidé en boucle
- Mettre en oeuvre une déviation
- Mettre en oeuvre une déviation humaine

Équiper des rappels débrayables sur corde à simple avec un système en butée sur différents types de relais (relais relié/relais non relié/amarrage naturel) :

Mettre en oeuvre du haut et du bas les différents types de débrayage :

- Débrayer pour gérer un frottement
- Débrayer pour faire descendre un équipier en bas de verticale
- Débrayer rapidement un équipier qui arrive dans la vasque ou pour mettre en oeuvre un «débrayé-tiré»

Anticiper et gérer le rappel de corde

Gérer les frottements

Gérer les sacs

Unité 4 - Être capable de communiquer

Communiquer : communication verbale, visuelle et sonore.

La transmission des consignes.

BLOC DE COMPÉTENCES 3 - Compétences d'intervention pour porter assistance, gérer un incident, un accident ou un secours

Unité 1 - Être capable, sur corde, de changer de sens de progression.

Effectuer une remontée sur bloqueur et franchir un fractionnement.

Réaliser une conversion classique avec bloqueurs (montée -> descente).

Réaliser une conversion classique avec bloqueurs (descente -> montée).

Unité 2 - Être capable de réaliser des interventions de secours sur corde.

Équiper une deuxième corde d'assistance avec un système débrayable en suspension.				
Réaliser un coupé de corde d'en haut par intervention indirecte (corde annexe).				
Remonter une victime avec une corde annexe.				
Remonter une victime depuis le relais à partir d'un débrayable (méthode rapide).				
Déplacer une victime en bas de verticale.				

Unité 3 - Être capable de réaliser une réchappe

Poser des amarrages, poser des chevilles auto-foreuses, plaquettes, pitons, sangles...				
Équiper une échappatoire.				
Dynamiser une corde statique.				

Unité 4 - Être capable de réaliser les premiers secours à victime en canyoning

Réaliser une trousse de premiers secours adaptée à l'activité.				
Alerter les secours (fiches bilans).				
Mettre en oeuvre les compétences du PSC-1 dans une situation de canyoning.				
Mettre une victime en attente prolongée, en toute sécurité.				
Gérer son groupe en situation d'accident.				

BLOC DE COMPÉTENCES 4 - Compétences d'encadrement d'enseignement dans l'activité**Unité 1 - Être capable de préparer une sortie encadrée en tant que cadre**

Réaliser la préparation pédagogique d'une sortie.				
Reconnaître un canyon en vue d'un encadrement.				

Choisir un canyon adapté au public encadré, aux objectifs de la sortie (non évalué).				
Adapter le nombre de cadres, la taille du groupe en fonction du site, du public et des capacités du cadre (non évalué).				
Recueillir les informations nécessaires à la connaissance du public encadré (âge, capacité physique, problèmes médicaux, assurance...).				
Fournir les informations d'organisation de la sortie au public encadré (navette, matériel, lieu et heure de rdv, alimentation).				
Préparer le matériel collectif et de sécurité pour encadrer une sortie.				
Préparer et vérifier le matériel individuel du public encadré.				
Utiliser les outils d'aides à la décision et de prévention des risques.				

Unité 2 - Être capable d'animer, d'enseigner et d'encadrer en canyon

Présenter la sortie et donner les informations de sécurité en amont de la sortie.				
Prendre en charge le groupe.				
Choisir le cheminement dans le canyon tout en assurant sa sécurité et celle de son groupe dans les différentes configurations d'un canyon : blocs, sol glissant, escalade, désescalade...				
Se positionner pour encadrer en progression horizontale (zone de nage et de marche).				
Installer un équipement confortable et lisible pour le pratiquant.				
Se positionner pour encadrer seul les rappels sur des verticales simples.				
Connaitre les utilisations et les limites des différents descendeurs pouvant être présents sur l'équipement du public à encadrer				
Communiquer et s'organiser à plusieurs cadres lorsque l'obstacle le nécessite.				
Transmettre les consignes de sécurité et de progression pendant la sortie, et de rassurer le pratiquant pour organiser le franchissement des obstacles.				
Enseigner les techniques.				
Se positionner pour encadrer sauts et toboggans.				

Sécuriser le franchissement des rappels en fonction du public : • Réaliser une assurance en boucle avec corde de descente • Réaliser une assurance du haut avec corde annexe				
Définir des zones d'attentes.				
Être vigilant à l'évolution de l'état des participants et à leurs demandes.				
Animer la sortie et gérer les temps d'attente.				

BLOC DE COMPÉTENCES 5 - Compétences de vérificateur et de contrôleur EPI

• Connaître le contexte réglementaire relatif aux Équipements de Protection Individuelle (EPI).				
• Connaître la réglementation et les recommandations en vigueur sur le contrôle des EPI, leur création et leur mise sur le marché.				
• Connaître les différents types d'Équipements de Protection Individuelle (EPI) utilisé dans le champ sportif :				
• EPI contre les chutes en hauteur réglementés par le code du travail y compris dans le cadre de tous usages lors de pratiques et d'encadrement sportifs.				
• Autres EPI utilisés dans le cadre de l'exercice d'une activité sportive ou de loisirs, ou de l'encadrement d'une telle activité EPI-Sports/Loisirs.				
• Connaître les notions de responsabilité associées aux EPI pour le responsable légal de la structure et le vérificateur EPI.				

Conditions d'utilisation des EPI

• Être capable d'analyser les risques spécifiques à la pratique sportive en hauteur.				
• Connaître les conditions générales d'usage des EPI contre les chutes de hauteur.				
• Connaître les notions physiques d'usage des EPI contre les chutes de hauteur.				
• Être capable de comprendre une notice d'utilisation d'un EPI.				
• Être capable de fournir les informations nécessaires à un utilisateur d'EPI.				
• Être capable de connaître les conditions d'utilisation des Équipements de Protection Individuelle (EPI) et les précautions d'usage.				

Vérifier des EPI

• Connaître les principes d'actions d'entretien d'un EPI : contrôle, retour en garantie, mise au rebut.

• Être capable de vérifier des Équipements de Protection Individuelle (EPI).

• Être capable de tenir un registre de suivi des Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Légende :

- NE : Non évalué
- NA : Non Acquis = réalisé avec mise en danger ou avec l'aide du cadre
- EC : En cours d'acquisition = réalisé sans mise en danger, en autonomie mais sans maîtrise
- A : Acquis = réalisé sans mise en danger, en autonomie et avec maîtrise